



**2016/2187(DEC)**

6.3.2017

# **AMENDEMENTS**

## **1 - 20**

**Projet de rapport**  
**Inés Ayala Sender**  
(PE593.867v01-00)

Décharge 2015: Autorité européenne des assurances et des pensions  
professionnelles (AEAPP)  
(2016/2187(DEC))



**Amendement 1**  
**Inés Ayala Sender**

**Proposition de décision 1 Paragraphe 1**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de décision*

1. donne décharge au directeur exécutif de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles sur l'exécution du budget de l'Autorité pour l'exercice 2015 / *ajourne sa décision concernant la décharge au directeur exécutif de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles sur l'exécution du budget de l'Autorité pour l'exercice 2015;*

*Amendement*

1. donne décharge au directeur exécutif de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles sur l'exécution du budget de l'Autorité pour l'exercice 2015;

Or. es

**Amendement 2**  
**Ryszard Czarnecki, Raffaele Fitto, Notis Marias**

**Proposition de décision 1 Paragraphe 1**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de décision*

1. *donne décharge au directeur exécutif de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles sur l'exécution du budget de l'Autorité pour l'exercice 2015 /* ajourne sa décision concernant la décharge au directeur exécutif de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles sur l'exécution du budget de l'Autorité pour l'exercice 2015;

*Amendement*

1. ajourne sa décision concernant la décharge au directeur exécutif de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles sur l'exécution du budget de l'Autorité pour l'exercice 2015;

Or. en

**Amendement 3**  
**Inés Ayala Sender**

**Proposition de décision 2 Paragraphe 1**

## Paragraphe 1

### *Proposition de décision*

1. approuve la clôture des comptes de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles pour l'exercice 2015 / ***reporte la clôture des comptes de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles pour l'exercice 2015;***

### *Amendement*

1. approuve la clôture des comptes de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles pour l'exercice 2015;

Or. es

## Amendement 4

**Ryszard Czarnecki, Raffaele Fitto, Notis Marias**

### **Proposition de décision 2 Paragraphe 1 Paragraphe 1**

#### *Proposition de décision*

1. ***approuve la clôture des comptes de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles pour l'exercice 2015*** / reporte la clôture des comptes de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles pour l'exercice 2015;

#### *Amendement*

1. reporte la clôture des comptes de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles pour l'exercice 2015;

Or. en

## Amendement 5

**Benedek Jávor**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution Considérant B bis (nouveau)**

#### *Proposition de résolution*

#### *Amendement*

***B bis. considérant que, dans un contexte de procédure de décharge, le Parlement insiste sur l'importance particulière de renforcer encore la légitimité démocratique des institutions de l'Union en améliorant la transparence et la***

*responsabilité et en appliquant les concepts de budgétisation axée sur les performances et de bonne gestion des ressources humaines;*

Or. en

**Amendement 6**  
**Barbara Kappel**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

1. note, au vu du rapport de la Cour, qu'en ce qui concerne les deux commentaires formulés dans le rapport de la Cour pour 2014 et relatifs aux montants reportés, aux virements et à la gestion du budget, les mesures correctrices sont indiquées comme étant «en cours» dans le rapport de la Cour pour 2015;

*Amendement*

1. note, au vu du rapport de la Cour, qu'en ce qui concerne les deux commentaires formulés dans le rapport de la Cour pour 2014 et relatifs aux montants reportés, aux virements et à la gestion du budget, les mesures correctrices sont indiquées comme étant «en cours» dans le rapport de la Cour pour 2015; ***demande que toutes les recommandations soient mises en œuvre dans les meilleurs délais et que l'autorité de décharge en soit informée;***

Or. de

**Amendement 7**  
**Zigmantas Balčytis**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

***1 bis. observe que la Cour des comptes a constaté que les virements budgétaires, les reports et les engagements correspondants sont conformes aux dispositions spécifiques du règlement financier de l'Union bien que la proportion dans laquelle des crédits de 2014 serviront à couvrir des activités réalisées en 2015 soit contraire au principe budgétaire***

*Amendement*

**Amendement 8**  
**Petri Sarvamaa**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. constate que le montant de crédits engagés reportés pour le titre III (dépenses opérationnelles) était de 2 300 000 euros (45 % des dépenses) contre 4 700 000 euros (66 % des dépenses) en 2014; admet que ces reports étaient pour l'essentiel liés à des contrats spécifiques relevant du plan informatique multiannuel de l'Autorité destiné à appuyer la mise en œuvre de Solvabilité II et à des contrats signés en fin d'année; prend acte, par ailleurs, du fait que selon l'Autorité, les reports seront réduits à partir de 2016 pour atteindre un niveau satisfaisant, grâce à la progression de la mise en œuvre du plan informatique de l'Autorité. observe que les reports *se justifient* souvent, en tout ou en partie, par le caractère pluriannuel des programmes opérationnels des agences, qu'ils ne sont pas nécessairement révélateurs de faiblesses dans la planification ou l'exécution budgétaires et qu'ils ne sont pas toujours contraires au principe budgétaire d'annualité, notamment s'ils sont planifiés à l'avance par l'Autorité et notifiés à la Cour;

*Amendement*

2. constate que le montant de crédits engagés reportés pour le titre III (dépenses opérationnelles) était de 2 300 000 euros (45 % des dépenses) contre 4 700 000 euros (66 % des dépenses) en 2014; admet que ces reports étaient pour l'essentiel liés à des contrats spécifiques relevant du plan informatique multiannuel de l'Autorité destiné à appuyer la mise en œuvre de Solvabilité II et à des contrats signés en fin d'année; prend acte, par ailleurs, du fait que selon l'Autorité, les reports seront réduits à partir de 2016 pour atteindre un niveau satisfaisant, grâce à la progression de la mise en œuvre du plan informatique de l'Autorité. observe que les reports *peuvent* souvent *se justifier*, en tout ou en partie, par le caractère pluriannuel des programmes opérationnels des agences, qu'ils ne sont pas nécessairement révélateurs de faiblesses dans la planification ou l'exécution budgétaires et qu'ils ne sont pas toujours contraires au principe budgétaire d'annualité, notamment s'ils sont planifiés à l'avance par l'Autorité et notifiés à la Cour;

Or. en

**Amendement 9**  
**Barbara Kappel**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

### *Proposition de résolution*

2. constate que le montant de crédits engagés reportés pour le titre III (dépenses opérationnelles) était de 2 300 000 euros (45 % des dépenses) contre 4 700 000 euros (66 % des dépenses) en 2014; admet que ces reports étaient pour l'essentiel liés à des contrats spécifiques relevant du plan informatique multiannuel de l'Autorité destiné à appuyer la mise en œuvre de Solvabilité II et à des contrats signés en fin d'année; prend acte, par ailleurs, du fait que selon l'Autorité, les reports seront réduits à partir de 2016 pour atteindre un niveau satisfaisant, grâce à la progression de la mise en œuvre du plan informatique de l'Autorité. observe que les reports se justifient souvent, en tout ou en partie, par le caractère pluriannuel des programmes opérationnels des agences, qu'ils ne sont pas nécessairement révélateurs de faiblesses dans la planification ou l'exécution budgétaires et qu'ils ne sont pas toujours contraires au principe budgétaire d'annualité, notamment s'ils sont planifiés à l'avance par l'Autorité et notifiés à la Cour;

### *Amendement*

2. constate que le montant de crédits engagés reportés pour le titre III (dépenses opérationnelles) était de 2 300 000 euros (45 % des dépenses) contre 4 700 000 euros (66 % des dépenses) en 2014; admet que ces reports étaient pour l'essentiel liés à des contrats spécifiques relevant du plan informatique multiannuel de l'Autorité destiné à appuyer la mise en œuvre de Solvabilité II et à des contrats signés en fin d'année; prend acte, par ailleurs, du fait que selon l'Autorité, les reports seront réduits à partir de 2016 pour atteindre un niveau satisfaisant, grâce à la progression de la mise en œuvre du plan informatique de l'Autorité. observe que les reports se justifient souvent, en tout ou en partie, par le caractère pluriannuel des programmes opérationnels des agences, qu'ils ne sont pas nécessairement révélateurs de faiblesses dans la planification ou l'exécution budgétaires et qu'ils ne sont pas toujours contraires au principe budgétaire d'annualité, notamment s'ils sont planifiés à l'avance par l'Autorité et notifiés à la Cour; ***appelle à continuer à réduire au maximum le volume des fonds engagés à reporter à l'année suivante grâce à toutes les mesures disponibles, comme par exemple l'adoption des meilleures pratiques appliquées par d'autres agences;***

Or. de

### **Amendement 10 Barbara Kappel**

### **Proposition de résolution Paragraphe 2**

#### *Proposition de résolution*

2. constate que le montant de crédits engagés reportés pour le titre III (dépenses opérationnelles) était de 2 300 000 euros (45 % des dépenses) contre

AM\1118272FR.docx

#### *Amendement*

2. constate que le montant de crédits engagés reportés pour le titre III (dépenses opérationnelles) était de 2 300 000 euros (45 % des dépenses) contre

7/13

PE599.889v01-00

4 700 000 euros (66 % des dépenses) en 2014; admet que ces reports étaient pour l'essentiel liés à des contrats spécifiques relevant du plan informatique multiannuel de l'Autorité destiné à appuyer la mise en œuvre de Solvabilité II et à des contrats signés en fin d'année; prend acte, par ailleurs, du fait que selon l'Autorité, les reports seront réduits à partir de 2016 pour atteindre un niveau satisfaisant, grâce à la progression de la mise en œuvre du plan informatique de l'Autorité. observe que les reports se justifient souvent, en tout ou en partie, par le caractère pluriannuel des programmes opérationnels des agences, qu'ils ne sont pas nécessairement révélateurs de faiblesses dans la planification ou l'exécution budgétaires et qu'ils ne sont pas toujours contraires au principe budgétaire d'annualité, notamment s'ils sont planifiés à l'avance par l'Autorité et notifiés à la Cour;

4 700 000 euros (66 % des dépenses) en 2014; admet que ces reports étaient pour l'essentiel liés à des contrats spécifiques relevant du plan informatique multiannuel de l'Autorité destiné à appuyer la mise en œuvre de Solvabilité II et à des contrats signés en fin d'année; prend acte, par ailleurs, du fait que selon l'Autorité, les reports seront réduits à partir de 2016 pour atteindre un niveau satisfaisant, grâce à la progression de la mise en œuvre du plan informatique de l'Autorité. observe que les reports se justifient souvent, en tout ou en partie, par le caractère pluriannuel des programmes opérationnels des agences, qu'ils ne sont pas nécessairement révélateurs de faiblesses dans la planification ou l'exécution budgétaires et qu'ils ne sont pas toujours contraires au principe budgétaire d'annualité, notamment s'ils sont planifiés à l'avance par l'Autorité et notifiés à la Cour;  
***demande à l'Autorité de réduire au minimum le montant des reports;***

Or. en

## **Amendement 11** **Barbara Kappel**

### **Proposition de résolution** **Paragraphe 5**

#### *Proposition de résolution*

5. note avec satisfaction que l'Autorité travaille au développement d'indicateurs clés de performance plus sophistiqués ***et moins axés sur les résultats***, qui fourniront une base plus appropriée en vue de l'évaluation de la réalisation des objectifs stratégiques de l'Autorité;

#### *Amendement*

5. note avec satisfaction que l'Autorité travaille au développement d'indicateurs clés de performance plus sophistiqués, qui fourniront une base plus appropriée en vue de l'évaluation de la réalisation des objectifs stratégiques de l'Autorité;

Or. en

## **Amendement 12**

PE599.889v01-00

8/13

AM\1118272FR.docx

**Inés Ayala Sender**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. constate avec préoccupation qu'à l'exception des CV de l'encadrement supérieur, les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration et *des cadres supérieurs* de l'Autorité ne sont pas publiés sur le site internet de l'Autorité;

*Amendement*

9. constate avec préoccupation qu'à l'exception des CV de l'encadrement supérieur, les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration et *du conseil des autorités de surveillance* de l'Autorité ne sont pas publiés sur le site internet de l'Autorité;

Or. en

**Amendement 13**

**Benedek Jávor**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. constate avec préoccupation qu'à l'exception des CV de l'encadrement supérieur, les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs de l'Autorité ne sont pas publiés sur le site internet de l'Autorité;

*Amendement*

9. constate avec préoccupation qu'à l'exception des CV de l'encadrement supérieur, les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs de l'Autorité ne sont pas publiés sur le site internet de l'Autorité; *demande à l'Autorité de publier ces documents pour que le public puisse se faire une idée exacte de son personnel d'encadrement;*

Or. en

**Amendement 14**

**Tomáš Zdechovský**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

9. constate avec préoccupation qu'à l'exception des CV de l'encadrement supérieur, les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs de l'Autorité ne sont pas publiés sur le site internet de l'Autorité;

9. constate avec préoccupation qu'à l'exception des CV de l'encadrement supérieur, les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs de l'Autorité ne sont pas publiés sur le site internet de l'Autorité; ***demande à l'Autorité de corriger cette situation;***

Or. en

### **Amendement 15** **Zigmantas Balčytis**

#### **Proposition de résolution** **Paragraphe 9**

##### *Proposition de résolution*

9. constate avec préoccupation qu'à l'exception des CV de l'encadrement supérieur, les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs de l'Autorité ne sont pas publiés sur le site internet de l'Autorité;

##### *Amendement*

9. constate avec préoccupation qu'à l'exception des CV de l'encadrement supérieur, les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs de l'Autorité ne sont pas publiés sur le site internet de l'Autorité; ***invite l'Autorité à publier ces informations;***

Or. It

### **Amendement 16** **Raffaele Fitto, Notis Marias, Ryszard Czarnecki, Monica Macovei**

#### **Proposition de résolution** **Paragraphe 9**

##### *Proposition de résolution*

9. constate avec préoccupation qu'à l'exception des CV de l'encadrement supérieur, les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs de l'Autorité ne sont pas publiés sur le site internet de l'Autorité;

##### *Amendement*

9. constate avec préoccupation qu'à l'exception des CV de l'encadrement supérieur, les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs de l'Autorité ne sont pas publiés sur le site internet de l'Autorité; ***invite l'Autorité à prendre toutes les mesures nécessaires pour améliorer la publicité et la***

Or. en

**Amendement 17**  
**Barbara Kappel**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. constate avec préoccupation qu'à l'exception des CV de l'encadrement supérieur, les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs de l'Autorité ne sont pas publiés sur le site internet de l'Autorité;

*Amendement*

9. constate avec préoccupation qu'à l'exception des CV de l'encadrement supérieur, les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs de l'Autorité ne sont pas publiés sur le site internet de l'Autorité; ***regrette que les déclarations sur les conflits d'intérêts des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs soient manquantes; souligne que cette pratique ne favorise pas la transparence et qu'il convient dès lors de publier sans tarder les déclarations manquantes;***

Or. de

**Amendement 18**  
**Barbara Kappel**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10**

*Proposition de résolution*

10. relève avec satisfaction que les mesures destinées à renforcer la transparence des communications avec les représentants de groupes d'intérêt et les parties intéressées figurent dans les règles d'éthique de l'Autorité et que, du fait de ces règles, le personnel bénéficie de conseils et d'orientations sur le comportement à adopter afin d'éviter toute

*Amendement*

10. relève avec satisfaction que les mesures destinées à renforcer la transparence des communications avec les représentants de groupes d'intérêt et les parties intéressées figurent dans les règles d'éthique de l'Autorité et que, du fait de ces règles, le personnel bénéficie de conseils et d'orientations sur le comportement à adopter afin d'éviter toute

influence excessive de la part d'une ou plusieurs parties intéressées; constate aussi que depuis juillet 2016, l'Autorité publie sur son site internet des informations détaillées relatives à ses réunions avec des parties intéressées externes, des représentants des médias et d'autres institutions ainsi qu'à ses activités pertinentes;

influence excessive de la part d'une ou plusieurs parties intéressées; constate aussi que depuis juillet 2016, l'Autorité publie sur son site internet des informations détaillées relatives à ses réunions avec des parties intéressées externes, des représentants des médias et d'autres institutions ainsi qu'à ses activités pertinentes; *demande à l'Autorité d'informer l'autorité de décharge des violations présumées et confirmées des règles d'éthique, du traitement réservé à ces violations et des modalités qu'elle entend mettre en œuvre pour les éviter à l'avenir;*

Or. en

#### **Amendement 19**

**Benedek Jávor**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

**Paragraphe 10 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*10 bis. est d'avis que les procès-verbaux des réunions du conseil des autorités de surveillance et des groupes des parties intéressées, qui sont à la disposition du public, devraient être publiés immédiatement après les réunions afin d'offrir un meilleur aperçu des discussions menées, des positions des membres et de leur comportement de vote; estime que l'information des citoyens de l'Union pourrait aussi être améliorée grâce à la retransmission en ligne des manifestations; se dit inquiet de l'existence de facto d'inégalités d'accès aux documents et aux informations des réunions internes pour les différentes parties prenantes, y compris le Parlement européen; est d'avis que, dans le cadre de son plan d'action pour les années à venir, l'AEAPP devrait mettre en place un canal sécurisé pour les lanceurs d'alerte.*

**Amendement 20**  
**Petri Sarvamaa**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

14. prend acte de la mise en œuvre, dans le courant de l'année 2015, de nouvelles mesures de communication qui concernaient principalement l'accessibilité, les réseaux sociaux, des didacticiels sur des sujets de premier plan et la participation accrue de l'encadrement et des experts de l'Autorité aux manifestations pertinentes; constate que la stratégie de communication a été revue en 2016 dans le but de fournir aux consommateurs et au grand public des informations plus accessibles et aisément compréhensibles; relève que la refonte du site internet de l'Autorité en constituait l'un des objectifs principaux; *espère que l'Agence sera en mesure d'appliquer* cette nouvelle stratégie dès que possible;

*Amendement*

14. prend acte de la mise en œuvre, dans le courant de l'année 2015, de nouvelles mesures de communication qui concernaient principalement l'accessibilité, les réseaux sociaux, des didacticiels sur des sujets de premier plan et la participation accrue de l'encadrement et des experts de l'Autorité aux manifestations pertinentes; constate que la stratégie de communication a été revue en 2016 dans le but de fournir aux consommateurs et au grand public des informations plus accessibles et aisément compréhensibles; relève que la refonte du site internet de l'Autorité en constituait l'un des objectifs principaux; *invite l'Autorité à appliquer* cette nouvelle stratégie dès que possible;